Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212902076-20260430-2026_049-DE

Plourin lès-Morlaix

**COMMUNE DE**

**PLOURIN-LES-MORLAIX**

**DEPARTEMENT DU FINISTERE**

**ARRONDISSEMENT DE MORLAIX**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

**DATE DE CONVOCATION :**

Le 23/04/2026

**Secrétaire de séance :**

Gérard Pirou

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

# CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026

## Délibération N°2026_049

Le trente avril deux mille vingt-six à vingt heures, le conseil municipal de Plourin-lès-Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy Pennec, Maire.

**Etaient présents :** (Formant la majorité des membres en exercice)

Françoise Barbier, Marc Beaumont, Virginie Bernard, Maryse Bizouarn, Jean-François Chauvel, Nicole Douguet, Kilian Floc'h, Edith Glorennec, Jérôme Jouêtre, Myriam Kerrien, Loïc Larher, Alain Lemeur, Catherine Manchec, Michel Martin, Julie Mathieux, Guy Pennec, Gérard Pirou, Stéphanie Primel, Christelle Quiniou, Nicolas Ulrich

**Était absent :**

**Étaient excusés :** Virginie Baz, Morgane Bicrel, Augustin De Calan, Mickaël Désouches, Valentin Huet, Laurence Huon, Roxane Léa-Martin

**A donné pouvoir :** Virginie Baz à Myriam Kerrien, Morgane Bicrel à Christelle Quiniou, Augustin De Calan à Gérard Pirou, Mickaël Désouches à Nicolas Ulrich, Valentin Huet à Kilian Floc'h, Laurence Huon à Françoise Barbier, Roxane Léa-Martin à Virginie Bernard.

## OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : : Désignation d'un référent auprès de Finistère Ingénierie Assistance (FIA)

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'installation du Conseil municipal en date du 20 mars 2026,
Considérant qu'il convient de désigner les représentants du Conseil municipal au sein des différentes instances,
Vu les candidatures pour cette représentation,

Considérant que Finistère Ingénierie Assistance (FIA) est un service d'ingénierie publique mis à disposition des collectivités territoriales du département du Finistère, ayant pour vocation d'accompagner les communes et intercommunalités dans la conduite de leurs projets, notamment en matière d'aménagement, de voirie, de bâtiments publics, d'assainissement et de gestion des espaces publics,

Considérant que cette structure apporte un appui technique, administratif et juridique aux collectivités, en particulier à celles ne disposant pas de services techniques ou d'ingénierie en interne, et que son intervention peut couvrir différentes phases des projets, depuis les études préalables jusqu'au suivi des travaux,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un référent au sein du Conseil municipal afin d'assurer le lien entre la collectivité et Finistère Ingénierie Assistance, de faciliter les échanges d'informations, de suivre les dossiers en cours et de représenter la commune dans ses relations avec cet organisme,

Le conseil municipal, après avoir délibéré décide :

- D'APPROUVER la désignation de M. Gérard PIROU en qualité de référent du Conseil municipal auprès de Finistère Ingénierie Assistance (FIA).

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 029-212902076-20260430-2026_049-DE

*Adopté à l'unanimité*

*Et ont, les membres présents, signé au registre*

*Pour extrait conforme*

Secrétaire de séance
Gérard Pirou, 2ème adjoint

MAIRIE DE PLOURIN LES MORLAIX 29600

Le Maire,
Guy Pennec

*Le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site* www.telerecours.fr*) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*